## Revue de la gouvernance du Programme alimentaire mondial

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P012247001

**Lieu :** Afrique, régional, Amérique, régional, Asie, régional

**Agence executive partenaire :** PAM - Programme alimentaire mondial

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2022-12-15T00:00:00 au 2023-12-31T00:00:00

**Engagement :** 100000.00

**Total envoye en $ :** 100000.0

**Description :** Octobre, 2022 - Le Programme alimentaire mondial (PAM) est l’organisme de première ligne des Nations Unies dans la lutte contre la faim et est un partenaire crucial pour la réponse humanitaire du Canada qui sauve des vies, diminue la souffrance et maintient la dignité des personnes faisant face aux conflits et catastrophes naturelles dans le monde. Le Conseil d'administration (CA) est l'organe directeur suprême du PAM. Composé de 36 États membres, il fournit un appui intergouvernemental aux activités du PAM, donne des orientations sur leur conduite et en assure la supervision. Le CA a été créé en 1996 et le cadre et les processus de gouvernance ont été établis en 2005, à la suite d'un premier projet de gouvernance. Compte tenu de l'ampleur des changements internes et externes depuis l'établissement du modèle de gouvernance, il est opportun d'entreprendre une revue de la gouvernance. L'objectif principal de cet examen est d'évaluer les cadres et processus de gouvernance actuels du PAM en vue de formuler des recommandations de haut niveau sur des ajustements pragmatiques pour permettre au CA de fournir les meilleurs conseils et appui stratégiques possibles au PAM pour que ce dernier puisse répondre aux défis mondiaux actuels et croissants, y compris l'égalité des sexes et la participation. Les activités de ce projet comprennent : 1) améliorer la gouvernance et le fonctionnement du Conseil d'administration; 2) soutenir les progrès vers l'égalité des chances et la participation à la prise de décision dans les processus de gouvernance; 3) créer un environnement propice à la promotion de l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques et la programmation et au sein de l'organisation.

## Transactions

**Date :** 2022-12-15T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 100000.00

**Date :** 2022-12-15T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 100000.00